

ZOOM SUR LES ESPECES



1

L'aigle de Bonelli

Le rapace, petit protégé du Grand Site
Depuis 2009, un second couple a été découvert sur le Grand Site Concors Sainte-Victoire. Cette espèce particulièrement sensible a fait l'objet d'un suivi notamment en période de reproduction. Ces dix dernières années, 26 aiglons ont pris leur envol sur la montagne Sainte-Victoire.



2

L'étoile d'eau

Une plante protégée au niveau national
Rare et surprenante, cette espèce se distingue par ses fruits regroupés en forme d'étoile. Elle se développe dans les mares temporaires, un habitat vulnérable à protéger.



3

Le loup

Un retour naturel
La présence de ce grand canidé a été constatée en 2012. Son statut de protection, la progression de la forêt et l'augmentation des populations des grands mammifères dont il se nourrit, sont probablement à l'origine de son retour.



4

L'arcypète provençale

Le criquet local
Cette espèce patrimoniale a été notée sur le site en 2007 sur les pelouses sèches. Ce criquet est peu fréquent. Il est inscrit sur la liste rouge des orthoptères menacés de France et de la région Sud.



5

Le chamois

Le plus petit représentant des caprinés
Aperçue en 2004, l'espèce n'est apparue sur Sainte-Victoire et ses pentes abruptes qu'en 2011. Aujourd'hui, estimée à une dizaine d'individus, la population semble se développer lentement.



6

Le jaseur boréal

Un visiteur venu du froid
Ce passereau de petite taille aux couleurs presque exotiques, vit dans les forêts de Sibérie et de Scandinavie. En 2005, neuf jaseurs, se nourrissant de baies d'églantier, ont été observés.

Ophrys spéculum, ophrys miroir

Un joyau prestigieux de la flore française
Elle fait partie des orchidées sauvages les plus rares de France. Caractérisée par son grand miroir bleu, cette espèce est réputée pour sa relation nouée avec la guêpe Dasyscolia ciliata. Sur Sainte-Victoire, deux tiges florales partant d'un seul pied et formant une dizaine de fleurs, ont été observées.



7



8

Pelodyte ponctué

Le crapaud persillé
Jusqu'à 150 individus ont été observés dans plusieurs mares temporaires. Ce crapaud de petite taille est essentiellement crépusculaire et nocturne. L'espèce est inscrite sur la liste rouge des amphibiens de France et de la région Sud.



9

L'hespérie de l'herbe-au-vent

Le papillon de jour et sa plante hôte
Cette espèce a été aperçue en 2013 sur des pelouses sèches en lisière de chênaie sur lesquelles se développe sa plante hôte, l'herbe au vent (phlomis herba-venti). L'espèce qui n'y est jamais abondante, est inscrite sur la liste rouge des rhopalocères menacés de France et de la région Sud.

++ d'infos
www.grandsitesaintevictoire.com
www.natura2000.fr



CHIFFRES CLÉS

1 780 sites Natura 2000 en France (dont 212 sites marins) = 12,9% de la surface terrestre de l'hexagone (7Mha) ; et 34 % de la surface marine de la zone économique exclusive (12Mha)

128 sites Natura 2000 en PACA = 30% de la surface régionale (942 000ha)

27 sites Natura 2000 sur la Métropole Aix-Marseille-Provence = 23% de la surface du territoire (75 000ha)

10

Natura 2000 c'est quoi ?

Concilier biodiversité et activités humaines

Les sites Natura 2000 ont été créés pour lutter contre l'érosion de la biodiversité en maintenant certains habitats et espèces à enjeux dans un bon état de conservation. La démarche aspire à une gestion équilibrée et durable des espaces selon les préoccupations économiques et sociales.

Activités humaines et projets d'infrastructure sont donc possibles sur les sites Natura 2000 dès lors que les évaluations préalables les autorisent. La gestion des sites relève d'une démarche participative des acteurs du territoire. En Europe, le réseau représente 27 522 sites ; la France en compte 1 780.

Natura 2000 Sainte-Victoire : carte d'identité

Territoire

- Superficie : 32 759ha
- 2 départements : Bouches-du-Rhône et Var
- 17 communes : Aix-en-Provence, Beaurecueil, Châteauneuf-le-Rouge, Jouques, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Puylobier, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lez-Durance, Le Tholonet, Vauvenargues, Venelles / Artigues, Esparron, Rians.
- Un comité de pilotage composé de 80 structures (administrations, collectivités, scientifiques, associations, propriétaires, acteurs économiques...) valide les actions.

Biodiversité

Le site a été mis en place pour protéger certains habitats et espèces représentatifs de la biodiversité méditerranéenne.

- 131 espèces patrimoniales : 21 plantes, 32 oiseaux, 46 insectes dont 30 papillons, 5 amphibiens et reptiles, 22 chauves-souris et 4 espèces aquatiques.
- 26 habitats d'intérêt communautaire : habitats herbeux, forestiers, rocheux, humides et landes.

TOUT NATURELLEMENT Natura 2000, 15 ans déjà !

Grand Site Concors Sainte-Victoire - décembre 2020



«Tout naturellement, Natura 2000, 15 ans déjà !» - Grand Site Concors Sainte-Victoire - Décembre 2020. Lettre d'information distribuée avec le concours de votre mairie et éditée par le Territoire du Pays d'Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle environnement - Direction du Grand Site Concors Sainte-Victoire - CS40868 13626 Aix-en-Provence cedex 1

Directeur de la publication : Maryse Joissains Masini, président du territoire du Pays d'Aix
Co-directeur de la publication : Olivier Fregeac, président délégué du Comité de Gestion du Grand Site de France Concors Sainte-Victoire
Directeur du Grand Site Concors Sainte-Victoire : Cyrille Naudy
Rédacteurs : Nicolas Toméi, Julie Larguier, Sophie Boissonot, Marc Verrecchia

Légendes et crédits photos

Photo couverture : © Camille Moirenc / GSCSV - Pages 2-3 : ● Montagne Sainte-Victoire - GSCSV - ● Pastoralisme sur les crêtes de Sainte-Victoire / GSCSV - ● Criquet hérisson - Matthias Magnier / GSCSV - ● Arbre et cabanon isolés dans les vignes - Puylobier - Camille Moirenc / GSCSV - ● Circaète Jean Le Blanc - Matthias Magnier / GSCSV - ● Haie - Puylobier, 2018 - Julie Larguier / GSCSV - ● Chenille de Machaon - Matthias Magnier / GSCSV - ● faucon crécerelle - Julie Larguier / GSCSV - ● Julienne à feuilles laciniées - GSCSV - ● Chêne vert - Plateau de Bèdes - Julie Larguier / GSCSV - ● Léopard Ocellé - Matthias Magnier / GSCSV - ● Renoncule et coleoptère - Julie Larguier / GSCSV - ● Rouge gorge - Julie Larguier / GSCSV - ● Chantier sur un éboulis du sud Sainte-Victoire - GSCSV - ● Chantier d'ouverture de milieu - Sabine Toméi / GSCSV - ● Chevêche d'Athéna - Matthias Magnier / GSCSV - ● Chenille de Diane sur Artostoloché rotunda - Julie Larguier / GSCSV - ● Guêpier d'Europe - Matthias Magnier / GSCSV - ● Fritillaire à involucre - Julie Larguier / GSCSV - ● Agrion de Mercure - Olivier Jonquet / GSCSV - ● Rainette méridionale - Julie Larguier / GSCSV - ● Flambe - GSCSV - ● Anax empereur - Olivier Jonquet / GSCSV - ● Anémone palmée - Olivier Jonquet / GSCSV - ● Nichoir à chevêche d'Athéna - Xavier Nicolle / GSCSV - ● Mare temporaire méditerranéenne - sud Sainte-Victoire - Julie Larguier / GSCSV - ● Barreaudage de cavité en faveur des chauves-souris - Julie Larguier / GSCSV - Page 4 : ● Aigle de Bonelli - Matthias Magnier / GSCSV - ● L'étoile d'eau - Julien Baret / Biodiv - ● Le loup - Nicolas Toméi / GSCSV - ● L'arcypète provençale - Matthias Magnier / GSCSV - ● Le chamois - © Guillaume Paulignan - ● Le jaseur boréal - © Aurélien Audevard - ● Ophrys spéculum - Matthias Magnier / GSCSV - ● Pelodyte ponctué - Matthias Magnier / GSCSV - ● L'hespérie de l'herbe-au-vent - © Sonia Richaud - ● L'Arc et sa rapisylve - GSCSV.

20 000 exemplaires - Imprimerie Rimbaud



OBJECTIFS & ACTIONS

Natura 2000 Sainte-Victoire

— Conserver les pelouses naturelles et les milieux ouverts

Les pelouses de crêtes, ou pelouses à brachypode sont le fruit d'une intense activité pastorale. Elles constituent l'habitat d'une forte population de criquets hérissons. Les garrigues et landes du piémont sud de Sainte-Victoire composées de larges bandes de ces pelouses, sont des milieux ouverts favorables aux oiseaux comme l'alouette lulu ou le bruant ortolan.

OBJECTIF

Maintenir et développer l'activité pastorale en améliorant les conditions de travail des éleveurs (gardienage, points d'eau, parcs...).

ACTIONS

■ 18 éleveurs ont bénéficié des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur la période 2015-2020. Cette aide financière permet d'accompagner les éleveurs qui s'engagent dans le développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité.



■ Sur le piémont sud, trois projets d'installation d'éleveurs ont été menés sans pouvoir être pérennisés faute d'équipements : logement, bergerie. Néanmoins, aujourd'hui cette zone est parcourue en hiver par 200 brebis transhumantes.

■ 15 contrats Natura 2000 de débroussaillage ont été signés avec des propriétaires, soit une surface de 140 ha.

■ 10 chantiers d'insertion ont été menés pour lutter contre l'embroussaillage des espaces naturels (débroussaillage, arrachage, abattage).

■ 2 chantiers de brûlage dirigé ont été réalisés.

■ 110 espèces de papillons ont été recensées sur le piémont sud (sur les 164 espèces connues dans les Bouches-du-Rhône). Ce relevé permet de suivre leur évolution et fournit de bons indicateurs sur l'état de santé des milieux ouverts.



Quand préservation rime avec insertion

Partenaire du Grand Site Concors Sainte-Victoire depuis 2007, l'association Aix Multi Services, qui œuvre dans le domaine de l'insertion et l'emploi, a réalisé dix chantiers de coupe et de débroussaillage sélectif, encadrés par un spécialiste, afin de maintenir une mosaïque de milieux ouverts et fermés. La qualité des réalisations, le respect des contraintes écologiques et des calendriers biologiques, démontrent une excellente compréhension des enjeux. Ces chantiers constituent un cadre d'apprentissage et de travail très favorable aux problématiques d'insertion.



— Encourager les cultures agricoles et cynégétiques

Les parcelles cultivées dans le cadre d'une gestion raisonnée ainsi que les éléments paysagers qui les accompagnent (bosquets, haies, arbres isolés) sont des réservoirs de biodiversité. Ces milieux constituent des zones d'alimentation pour diverses espèces comme le circaète Jean Le Blanc, la chevêche d'Athéna, le bruant proyer et les chauves-souris telles que le petit rhinolophe.



OBJECTIF

Soutenir les projets agricoles et les cultures cynégétiques visant à favoriser la biodiversité.

ACTIONS

■ Participation à l'animation de l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Ce programme, destiné aux agriculteurs, vise à démontrer la richesse biologique de leurs parcelles.

■ Valorisation écologique des domaines agricoles :

- Partenariat avec Château Gassier en 2014 qui a conduit à la rédaction d'un guide des aménagements agro-écologiques.

- Partenariat depuis 2014 avec la cave coopérative de Puyloubier pour développer des aménagements favorables à la biodiversité : plantation de 300 mètres linéaires de haies, bandes enherbées, conservation des ripisylves et des arbres isolés, prairies fleuries.

- Etude « VitiChiro » réalisée en 2019 par le groupe Chiroptère de Provence. Cette étude a permis d'acquérir des connaissances sur la présence des chauves-



souris dans la plaine viticole de Puyloubier. À l'issue, des propositions ont été faites pour favoriser leur installation : 60 nichoirs ont été installés. En effet, ces petits mammifères insectivores, sont de précieux alliés dans la lutte contre les ravageurs de la vigne.

■ Remise en culture d'anciennes parcelles agricoles : deux sociétés de chasse volontaires (Vauvenargues et Beaurecueil) ont bénéficié de contrats Natura 2000 pour financer leurs actions en faveur de la faune sauvage.



Rétablir un juste équilibre entre environnement et développement

« Natura 2000, c'est l'adaptation, l'amélioration ou parfois la remise au goût du jour des pratiques et comportements oubliés, pour rétablir un juste équilibre entre environnement et développement. Nous sommes loin d'une mise sous cloche de la nature ! »

Gilles Cheylan, rapporteur scientifique du Comité de pilotage Natura 2000

Le document d'objectifs, approuvé en 2007, projette le devenir écologique des sites Natura 2000 « Montagne Sainte-Victoire » : une zone de protection spéciale (directive « Oiseaux ») et une zone spéciale de conservation (directive « Habitats naturels, Faune et Flore »). Il dresse un état des lieux des richesses environnementales, définit les conditions idéales pour les conserver et liste les projets et actions le permettant, au vu des réalités économiques. Afin de permettre sa mise en œuvre, des contrats de gestion appelés « contrats Natura 2000 » sont signés par des propriétaires et gestionnaires volontaires.

— Augmenter la superficie des vieilles chênaies



Les vieilles chênaies offrent des conditions favorables à la biodiversité. Le bois mort permet la présence d'espèces protégées comme le grand capricorne, le lucane cerf-volant et plus rarement, le pique-prune. Parmi les oiseaux, le pic vert ou pic épeiche y trouve les conditions idéales pour la construction de leurs nids. Côté mammifères, c'est le terrain de chasse de nombreuses chauves-souris forestières comme le grand rhinolophe, et de la genette, grande consommatrice de petits oiseaux. Les vieilles chênaies sont peu présentes en région méditerranéenne du fait de l'exploitation historique intensive du bois. Néanmoins certains secteurs présentent les caractéristiques propices à la mise en place d'îlots de sénescence.

OBJECTIF

Laisser la forêt vieillir.

ACTIONS

■ Un contrat Natura 2000 de mise en sénescence a été élaboré sur une propriété privée, à Jouques, pour une durée de 30 ans. Ce contrat est constitué d'une aide financière accordée au propriétaire équivalente au prix de revient de l'exploitation du bois : 71 arbres et 2 îlots de sénescence (soit 2,5 ha) sont maintenant protégés. Cette action permet de préserver l'habitat de 16 espèces de chauves-souris et des insectes inféodés.

■ Afin de pouvoir laisser vieillir certaines chênaies, une nouvelle forme de contractualisation (Obligation Réelle Environnementale), pourrait permettre, à l'avenir, la mise en place d'îlots de vieillissement avec des propriétaires volontaires.



— Favoriser la dynamique naturelle des éboulis

Coulées de pierrailles dans les vallons, les éboulis abritent des espèces patrimoniales qui se sont adaptées à cet habitat extrême. La doradille de Pétrarque présente sur le site résiste bien à la chaleur et est capable de perdre jusqu'à 80% de son poids en eau.

OBJECTIF

Maintenir les éboulis, entre un trop fort ravinement qui les ferait disparaître et une trop grande stabilité qui les transformerait en un milieu banal.

ACTIONS

■ Des travaux de mise en défens et de stabilisation ont été expérimentés sur deux éboulis (face nord et sud de la montagne Sainte-Victoire) : limitation de la fréquentation par une réorientation du public sur les abords (plus stables) ou sur les sentiers existants, et pose de fascines ou de gabions visant à ralentir l'évolution. Aujourd'hui, ces habitats ont bien « cicatrisé » et les vagabonds des randonneurs se sont atténués. Ces chantiers ont été réalisés en partenariat avec le Club alpin français et l'association des Amis de Sainte-Victoire.

— Préserver les milieux aquatiques et leurs ripisylves

Les cours d'eau et leur végétation riveraine appelée ripisylve, sont des zones humides qui constituent un réservoir biologique hébergeant des espèces remarquables : cinclé plongeur, agrion de Mercure, diane, écrevisse à pattes blanches, blageon... Les ripisylves, dont l'ombrage régule les températures et garantit la bonne conservation des espèces, abritent reptiles et batraciens : couleuvre d'esculape, rainette méridionale ou crapaud calamite... Et parmi les mammifères qui s'y logent, le discret murin de Beichstein (chauve-souris) chasse dans les forêts galeries. Enfin dans les vasques et sources pétrifiantes, situées au niveau des ruptures de pente du cours d'eau, des algues et mousses originales se développent.

OBJECTIF

Restaurer et protéger les zones humides.

ACTIONS

■ La ripisylve du Bayon a été mise en défens au niveau du guet, au sud des prairies. Cette zone très fréquentée aux beaux jours faisait l'objet de piétinements induisant une dégradation de la végétation.

■ Un partenariat avec un agriculteur à Jouques, a permis de redonner une vocation agricole à d'anciennes prairies humides, par la restauration des canaux d'irrigation et de favoriser ainsi le développement de la diane et de l'agrin de Mercure.

■ Trois mares temporaires à Saint-Antonin-sur-Bayon, ont fait l'objet d'un inventaire et d'un suivi par des universitaires mettant en évidence le caractère méditerranéen et patrimonial de ces mares où sont présentes l'étoile d'eau et une espèce de triops. Cela a conduit à l'élaboration d'un plan de gestion de ces habitats remis au propriétaire.

■ Une étude de l'ensemble des cours d'eau du périmètre réalisée par le Cemagref, a permis de caractériser leur bon état de conservation sur l'ensemble du territoire.

— Surveiller les grottes et les cavités favorables aux chauves-souris

La fréquentation passée et actuelle des grottes et cavités du territoire a conduit à un dérangement voire une disparition de certaines espèces animales qui y vivent. La régression des différentes populations est préoccupante, c'est le cas pour les chauves-souris, qui sont pourtant toutes protégées. Ces animaux exigent au besoin de la diversité des milieux pour se développer, notamment des grottes et des cavités pour se reproduire et hiberner.

OBJECTIF

Préserver la tranquillité des habitats.

ACTIONS

■ Un contrat Natura 2000 a été signé avec la Société du Canal de Provence (SCP) pour la mise en tranquillité d'une galerie de l'ancien Canal du Verdon à Peyrolles-en-Provence et son optimisation pour l'accueil des chauves-souris.

■ Un contrat Natura 2000 de mise en tranquillité, pour les chauves-souris, d'une grotte sur la commune de Jouques, est porté par le Groupe Chiroptère de Provence pour le compte du propriétaire. Cette grotte joue un rôle important dans la préservation des chauves-souris. C'est l'unique lieu de présence sur le site du murin de Capaccini, espèce rare en France. Il est envisagé la pose d'un périmètre grillagé autour de la grotte pour interdire sa fréquentation.

